Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 12

Artikel: Le Jorat : [1ère partie]
Autor: F.P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214595

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sans contestation, ce que le monde a de plus admirable et de plus digne d'être loué.

Pendant bien des années, M. de Vertron ne cessa de vanter la supériorité du beau sexe, lorsque, déjà vieux, il se maria. Mme de Vertron était coquette. Il devint jaloux, enveloppa toutes les femmes dans le jugement qu'il porta de la sienne ; bien plus, ne se pardonnant pas les éloges qu'il leur avait prodigués, il se crut tenu de les rétracter publiquement. Cette palinodie fut sans doute un coup mortel pour les chevalières de Bonne foi, car dès lors l'histoire ne dit plus rien d'elles.

Aujourd'hui, tous les Vertron du monde n'arrêteraient pas les femmes dans leurs revendications. Il leur plaît de descendre dans l'arène politique, elles y descendront certainement : le vent de l'opinion les y pousse. Mais toutes y tiennent-elles vraiment tant que cela ? Leur avis serait précieux à connaître. Quelque aimable lectrice du *Conteur vaudois* nous ferait-elle l'honneur de nous le donner ? V. F.

« Gorgollion »

Nous avons reçu la carte que voici :

Ollon, 4 mars 1919.

« Je vous signale au sujet du mot « Gorgollion » (*Conteur* 1er mars, colonne 5), qu'il existe en amont de Montreux, ouest de Mont Fleuri, un lieu dit : « en Gorgollion ». De cet endroit jaillissent les sources qui forment le petit ruisseau descendant au lac par Cotterd, Collonge, Territet.

Salutations très distinguées.

« A. Steinlen, ingénieur, Montreux ».

LE JORAT

I

M. le curé Pahud, curé de Lausanne — un bon Vaudois — a écrit, il y a quelque temps, dans l'*Echo vaudois*, quelques articles très intéressants sur notre pays de Vaud, que plus on connaît et plus on aime.

Le Jorat ! Où est le Jorat ? Certes, il n'est pas facile de le dire, tant les écrivains, les historiens, les géologues, la topographie et le peuple sont en désaccord sur ses limites.

D'après les écrivains, les littérateurs, M. Vulliemin, Juste Olivier, Charles Secretan, le Jorat, mais ce serait presque la moitié du canton de Vaud : ce serait tout le plateau vaudois. Il irait de Oron à Yverdon et Payerne, de Cossonay à Moudon. Juste Olivier, dans son ouvrage : « *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne 1857, tome Ier, p. 67, dit en note : « Le Jorat s'appuie au Jura près de La Sarraz. A l'orient, le torrent de la Veveyse paraît être sa limite. Dans son acception ordinaire, il ne comprend, du nord au sud, que ce qui est contenu entre Moudon et Lausanne. Mais géographiquement et géologiquement, il s'étend plus loin. Sur l'autorité de nombreux exemples, on n'a pas fait difficulté, dans cet ouvrage, de rapporter au Jorat *tout le plateau vaudois...* » Et il ajoute : « Le Jorat, voilà le fondement de notre patrie. C'est lui surtout qui forme le Pays de Vaud du moyen âge, cette Patrie de Vaud, comme nous aimons à redire avec nos pères : mais il a toujours rassemblé autour de lui les rives des lacs Léman et de Neuchâtel, même lorsque Moudon était son centre politique », page 76.

Et il dit encore : « Le Jorat est et fut toujours le centre du pays, le lien pour nous entre le Jura et les Alpes », page 77.

Ces limites du Jorat des littérateurs, élargies encore par Vulliemin, allaient jusqu'en terre fribourgeoise et jusqu'au lac de Morat.

Ces trop larges limites avaient déjà été indiquées par Razoumowsky, le premier naturaliste et géologue qui soit occupé du Jorat, dans son ouvrage : *Histoire naturelle du Jorat et de ses environs*, Lausanne, 2 vol., 1789.

Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, publié par Knapp, Borel et Attinger, Neuchâtel, 1902, accepte ces vastes limites qui, *peut-être*, peuvent être déterminées par la structure géologique, par la nature du sol ; mais qui ne peuvent prévaloir contre les raisons et les faits géographiques et historiques.

Aussi, à ce dernier point de vue, qui nous paraît le vrai, trouvons-nous bien plus justes et mieux comprises les limites que fixe M. Ch. Biermann[1] dans le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, publié par M. E. Mottaz à l'article Jorat. Il les détermine comme suit : « Les limites du Jorat varient un peu suivant les auteurs. On est cependant en droit d'y faire rentrer une douzaine de localités, les plus élevées, les plus froides, celles qui touchent de plus près à la forêt : Peney, Froideville, Villars-Tiercelin, Montaubion, Chardonney, Villars-Mendraz, Corcelles, Montpreveyres, les Cullayes, Forel, Savigny, Epalinges et les hameaux supérieurs des communes de Lausanne et du Mont. »

C'est dans ces limites ou à peu près que se trouve le Jorat, le vrai Jorat, car enfin, il y a ici des renseignements géographiques que l'on peut consulter sur une carte un peu développée et fidèle du Jorat. Il y a les noms que l'on a donné anciennement à des forêts, à des villages qui existent encore et qui n'ont pas changé. Il y a la forêt du Jorat d'Echallens ; celle du Jorat de l'Evêque, entre Froideville et Montpreveyres ; il y a, d'un autre côté, le Bois du Grand Jorat, entre le Chalet à Gobet et Palézieux.

De plus, il y a des localités qui portent expressément ce nom : Corcelles-le-Jorat, Peney-le-Jorat, et qui indiquent que ces villages sont bien dans le Jorat, en plein Jorat.

Or, ces noms anciens de forêts, de villages, sont des indications sûres. Le peuple les a du reste confirmées. Il nous semble donc que l'on peut admettre ces frontières en mettant dans les hameaux supérieurs des communes de Lausanne et du Mont, par exemple : le Chalet-à-Gobet, Montherond, et les Planches du Mont, etc., et en ajoutant à ces limites Hermenches, Vucherens, Mézières ; car le théâtre installé à Mézières, depuis quelques années, a toujours été appelé le théâtre du Jorat et, dernièrement, le peintre Burnand a placé sa belle scène de campagne près d'Hermenches et il l'a intitulée : *Le Labour dans le Jorat.*

Cette contrée, Mézières, Vucherens, Hermenches, est voisine de Corcelles-le-Jorat et de Peney-le-Jorat. On peut donc les regarder comme faisant partie indépendamment des idées et des appellations des artistes et du peintre qui ont mis le nom de Jorat à leur théâtre ou à sa peinture.

Le Jorat ! Nous avons étudié la question de ses limites. Nous avons répondu à cette demande : « Où est le Jorat ? » Maintenant nous allons aborder un autre sujet : « Qu'est-ce que le Jorat ? » Il était, il est assez fréquemment indiqué dans les cartes de géographie sous le nom de *Mont :* Le *Mont Jorat.* Le Jorat ! est-ce bien un *Mont ?* Ici, discutons accident géographique et parlons français et n'appelons pas collège une simple école primaire. Qu'est-ce donc qu'un mont ? Le mot mont désigne une grande élévation naturelle de terre, au-dessus du sol, isolée et dominante. Littré, dans son dictionnaire de la langue française, le définit : « Grande masse de terre et de roche élevée au-dessus du terrain qui l'environne. » Chez nous, on dit : « Le mont Pèlerin, le mont Tendre, le mont Suchet, dans la chaîne du Jura, le mont Moléson, les Genevois vantent le Mont-Salève. Or, dans le Jorat, où est cette élévation, non pas générale, mais particulière, qui fait le *mont ?* Nulle part. F. P.

(A suivre).

[1] M. Ch. Biermann est l'auteur d'un ouvrage spécial : *Le Jorat*, esquisse géographique. Neuchâtel, Attinger 1910.

L'HARMONICA A BOUCHE

Le *Conteur* a présenté jadis à ses lecteurs, en des croquis dépourvus de bienveillance : l'*accordéoniste* qui agace un quartier urbain, douze heures consécutives, le dimanche spécialement, et le *pianotiste* qui tapote des heures durant, deux ou trois accords, toujours les mêmes, en abusant de la pédale forte. Il sera question aujourd'hui du *joueur d'harmonica à bouche.*

Chacun sait que l'harmonica à bouche est un petit instrument de musique (?) à anches, d'un volume restreint, qui se met facilement dans une poche de gilet. En forme de boîte rectangulaire, il mesure environ deux centimètres d'épaisseur sur trois à sept de largeur et cinq à quinze de longueur. Dans cette boîte se trouve une plaque de zinc fenestrée de beaucoup d'orifices pourvus chacun d'une anche, soit lame vibrante : toutes ces lames sont mises en mouvement en expirant et en aspirant l'air par la bouche fixée à l'instrument. L'explication longue et compliquée donnée ici est d'autant plus fastidieuse que tout le monde connaît cet instrument, mais le *Conteur* tient avant tout à être complet !

Nous disons que tout le monde connaît l'harmonica à bouche et cela dès sa plus tendre jeunesse. S'il est la joie des enfants on ne peut dire qu'il soit la tranquillité des parents.

Il y a harmonicas et harmonicas. Jadis on trouvait cet article sur la Riponne, les jours de foire et au Nouvel-An, en vente aux bancs-échoppes qui surgissent à ces occasions. On pouvait s'en passer l'envie moyennant vingt centimes (les prix ont dû augmenter depuis la guerre) ça rendait des sons au grand bonheur du propriétaire de l'objet, qui faisait de la musique comme M. Jourdain de la prose. Quand, étant gosse, on avait longtemps seriné, on mettait son harmonica en poche où il voisinait avec les nius, le mouchoir et surtout les miettes de pain, lesquelles s'introduisaient malicieusement dans le corps de l'outil, ce qui faisait qu'à la première aspiration, cuidant émettre un mélodieux accord on se remplissait la bouche de miettes de pain sec, ce qui était des plus désagréable.

Il existe des virtuoses de cet instrument. Nos confédérés l'affectionnent particulièrement et quelques-uns en jouent en artistes, ceux-ci ne se contentent alors pas d'un vulgaire outil à *vingt-cinque*, comme ceux dont nous avons parlé ci-dessus ; on trouve dans le commerce des harmonicas-stradivarius, nickelés, bellement polis, perfectionnés, munis d'une harmonieuse sonnerie et qui valent jusqu'à douze francs pièce (prix d'avant la guerre) et on n'impose pas à tuteur à ceux qui font cette dépense !

L'è on bi osé qué l'agace
Mâ quan on l'oû trao soveint, l'ennouïe.

L'harmonica est comme l'agace, il ne faut pas l'entendre trop souvent ; où il n'ennuie pas, par exemple, c'est au service militaire, un dimanche de manœvres, dans la grange où l'on est cantonné, alors que la pluie tombe et qu'il n'y a pas de salon du pauvre dans la localité ; ou encore lorsque sous un soleil brûlant, sur la route poussiéreuse, tandis que les courroies du sac coupent les épaules et que la troupe fatiguée avance péniblement ; soudain un air de marche s'élève harmonieux, c'est un copain qui a sorti son instrument et « emmode » un rigodon tonique et réconfortant, tous reprennent bien vite courage et énergie et l'on arrive plus allégrement à l'étape. A la campagne où les orchestres sont rares, les joueurs d'harmonica sont les favoris des jeunesses, parce qu'ils font danser garçons et fillettes quand il fait mauvais temps.

Ne disons pas trop de mal des joueurs d'harmonica à bouche. Mérine.